

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21033652

Dépôté / Reçu à

08 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0456 564 548**

Nom :

(en entier) : **IMMO AP**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise, 205, bte 4 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Tribunal de l'Entreprise francophone de Bruxelles.

Par jugement du 10 décembre 2020, le tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles a prononcé la dissolution judiciaire de la société IMMO AP et a désigné Me Guy KELDER, avocat à 1180 Bruxelles, 18, place Guy d'Arezzo, en qualité de liquidateur, avec pour mission d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la liquidation de la société et notamment :

- déterminer les actifs et le passif de la société et leur consistance,
- procéder à la récupération de ces actifs et à leur liquidation, le cas échéant, et au règlement du passif éventuel
- répartir, s'il échet, les actifs revenant aux créanciers et associés dans le respect des règles légales en matière de liquidation,
- déposer toute valeur n'ayant pu être remise à son bénéficiaire à la Caisse des Dépôts et Consignations.
- faire rapport au tribunal lorsque la liquidation sera terminée

Guy Kelder
liquidateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).